



Les droits de PI en Chine. Quoi de neuf en 2019 ?

MARDI 18 JUIN 2019

8h30 à 12h30,
suivi d'un cocktail
déjeunatoire

Espace Hamelin

17, rue de l'Amiral Hamelin 75116 Paris

S'inscrire : bit.ly/2P5bZeT

PROGRAMME

*Les pratiques de la PI en Chine évoluent à toute allure.
Quelles sont les toutes dernières recommandations à suivre pour les entreprises étrangères ?*

- 8h30 Accueil – café
- 9h00 **Introduction**
par **Jean-François RENO**, président de l'ASPI
& **Clémence VALLÉE-THIOLLIER**, responsable du comité de rédaction du blog ChinePI
- 9h10 **Panorama statistique et évolution des juridictions et de la loi des brevets**
par **Xiang PU**, ancien vice-président de la chambre de la PI de la cour du district de Chaoyang à Pékin (2002-2014) ayant traité plus de 2000 affaires, fondateur et PDG de la société IP House, vice-président du centre d'étude de la jurisprudence de la Cour suprême de Chine. Xiang PU s'exprimera en chinois et sera traduit en français.
- 10h00 **Protection des logiciels**
La question de la brevetabilité des logiciels sera abordée par **Jing ZHAO**, ingénieur associée du cabinet LLR China. Entrée dans la profession en 2009, elle travaille sur la rédaction et le dépôt des demandes de brevet dans différents domaines de la mécanique et du logiciel en Chine et en Europe. Elle participe également aux litiges de contrefaçon, aux consultations de la liberté d'exploitation et aux procédures d'invalidation devant la Chambre de réexamen. Jing ZHAO s'exprimera en français.
Daochen LIU abordera la question de la lutte contre la contrefaçon de logiciels. Avocat associé principal de Beijing Handing Law Firm, titulaire d'un LLM à l'Université de Hong Kong et d'un LLM à l'Université Renmin de Chine, Daochen LIU possède une forte expérience en matière de litiges en propriété intellectuelle et en stratégie de règlement des différends. Il a obtenu pour un de ses clients le montant historique le plus élevé de dommages et intérêts pour contrefaçon de brevet en Chine (157,5 M CNY, soit 21 M euros). Daochen LIU s'exprimera en anglais.
- 10h30 Pause-café
- 10h45 **Contrats de transfert de technologies et arbitrage**
par **Christopher SHAOWEI**, avocat, senior partner au Cabinet NTD, vice-président du LES CHINA, titulaire d'un Master of Law à l'Université de Sciences Politiques et Droit de Chine et d'un LLM à l'Université de Droit de Santa Clara, USA. Christopher SHAOWEI possède une longue expérience en matière de litiges, d'arbitrage et de négociation contractuelle. Christopher SHAOWEI s'exprimera en anglais.
- 11h15 **Concurrence déloyale et e-commerce**
par **Shujie FENG**, professeur de droit (Université de Tsinghua), docteur en droit (Panthéon Sorbonne), associé fondateur du cabinet LLR China, vice-président pour les marques et la concurrence déloyale du Centre d'étude de la jurisprudence de la Cour suprême de Chine. Shujie FENG bénéficie d'une forte expérience dans l'accompagnement des entreprises étrangères en Chine. Il s'exprimera en français.
- 11h45 **Table-ronde avec les intervenants & questions - réponses**
Modérée par **Shujie FENG** & **Clémence VALLÉE-THIOLLIER**
- 12h20 **Synthèse**
par **Guillaume de LA BIGNE**, cofondateur du cabinet LLR en France et en Chine
- Conclusion**
par **Jean-François RENO**, président de l'ASPI
- 12h30 Fin de la conférence

Les participants qui souhaitent voir aborder un sujet sont invités à poser leurs questions sur blog@chinePI.com